

CERTIFICAT EN DIDACTIQUE DU COURS DE PHILOSOPHIE ET DE CITOYENNETÉ

Se former tout au long de la vie
Le savoir progresse, vous aussi...



OBJECTIFS PRODUIRE UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LES ENJEUX DE CITOYENNETÉ

Vous êtes enseignant-e en EPC, dans un établissement d'enseignement secondaire du réseau officiel en Province de Liège ou en Province de Luxembourg ? Vous allez enseigner ce cours, pendant l'année scolaire 2019-2020, dans un établissement d'enseignement secondaire du réseau officiel en Province de Liège ou en Province de Luxembourg ?

L'Université de Liège organise à votre attention un **certificat en didactique du cours de philosophie et de citoyenneté**.

Ce certificat vise à donner une formation de base dans les **quatre grands domaines philosophiques** constitutifs du Référentiel « Compétences terminales » du cours de Philosophie et Citoyenneté (philosophie sociale et politique, éthique et anthropologie philosophique, épistémologie et philosophie des sciences, méthodologie de la philosophie et argumentation), ainsi qu'une **formation en didactique de la philosophie et citoyenneté**.

Au terme de la formation, l'étudiant sera capable de produire une réflexion philosophique informée et rigoureuse sur des enjeux de citoyenneté et de concevoir et mettre en œuvre un dispositif d'enseignement dans le cadre du cours de Philosophie et Citoyenneté.

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation représente 180 heures de cours (30 crédits) répartis en **2 modules** :

► **MODULE DIDACTIQUE DE L'EPC**

10 crédits – obligatoire.

► **MODULE DISCIPLINAIRE**

20 crédits (dont sont dispensés les titulaires d'un Bachelier, d'une Licence ou d'un Master en philosophie).

Retrouver le programme complet de la formation sur
www.programmes.uliege.be/info/epc

ÉVALUATION & RECONNAISSANCE

L'évaluation des aspects disciplinaires passera par l'épreuve des cours inscrits au programme individuel. Pour les aspects didactiques, l'évaluation prendra la forme de la **réalisation d'un portfolio sur une thématique du référentiel EPC** (Approche philosophique des questions de citoyenneté) ainsi que de la rédaction et la présentation d'une **leçon de Philosophie et Citoyenneté** (Didactique).

À QUI S'ADRESSE LA FORMATION ?

Le certificat en didactique du cours de philosophie et de citoyenneté s'adresse spécifiquement aux enseignants engagés dans l'enseignement secondaire supérieur (3-4-5-6e années) de religion et de morale, visés par les mesures transitoires du décret du 11 avril 2014, et qui enseignent le cours de Philosophie et Citoyenneté dans l'enseignement officiel ou dans l'enseignement libre non confessionnel, ainsi qu'aux enseignants désignés pour le cours sur la base de la fiche-titre (master à finalité didactique en Éthique, Droit, Sciences politiques, Sociologie ou Anthropologie).

Dispenses : Le jury facultaire pourra accorder des dispenses au cas par cas, selon un traitement individualisé. Celui-ci respectera les règles suivantes, communes aux six universités :

- ▶ Aucun étudiant ne sera dispensé du module didactique.
- ▶ Les titulaires d'un bachelier ou d'un master en philosophie pourront être dispensés du module disciplinaire.
- ▶ Les titulaires d'un bachelier ou d'un master en sciences politiques, sociologie, anthropologie ou droit pourront être dispensés d'un cours disciplinaire.

CONDITIONS D'ACCÈS

▶ CONDITIONS D'ADMISSION

1. Être diplômé de deuxième cycle de l'enseignement supérieur.
ET
2. Être engagé dans l'enseignement secondaire supérieur (3-4-5-6^e années) du réseau officiel ou du réseau libre non confessionnel. Une attestation de situation professionnelle 2019-2020 délivrée par son établissement scolaire devra être fournie.

▶ COÛT DE LA FORMATION

La formation est gratuite (prise en charge par la Fédération Wallonie-Bruxelles).

INFOS PRATIQUES ET INSCRIPTION

▶ ORGANISATION DE LA FORMATION

- › Deux sessions de la formation sont prévues pour l'année académique 2019-2020 : une session sur le campus de Liège et une autre session sur le campus d'Arlon de l'ULiège.
- › La formation est organisée durant une année académique. Il est possible de demander un allègement pour suivre la formation sur deux ans.
- › Horaire prévu :
 - › **À Liège**, - Quadrimestre 1 : 6 séances, 1 vendredi sur 2, après-midi (13-17h).
- Quadrimestre 2 : 2x2 jeudis et vendredi en début de quadrimestre.
+ Cours disciplinaires organisés en journée
 - › **À Arlon**, - Quadrimestre 1 : 2x2 jeudis et vendredis + 4x3h le mercredi après-midi + 4x3h le vendredi après-midi.
- Quadrimestre 2 : 6 séances, 1 vendredi sur 2 après-midi (13-17h).
+ 2 cours disciplinaires organisés sous la forme d'un enseignement à distance

▶ INSCRIPTION

Cellule formation continue de l'ULiège, Place du 20-Août, 4000 Liège | +32 (0) 4 366 91 07
formation.continue@uliege.be

CONTACT

Pour des informations complémentaires sur le contenu et l'organisation de la formation

Coordinateur du certificat

Professeur Grégory CORMANN

Département de Philosophie, Faculté de Philosophie & Lettres

04/366.54.17

Gregory.Cormann@uliege.be

Place du 20-Août 7, 4000 Liège

